



## • PUBLIC VISÉ

- Personnel des établissements industriels, tertiaires, E.R.P. et E.R.T.

## • PRÉREQUIS ET ACCESSIBILITÉ À LA FORMATION (HANDICAP)

- Aptitude physique pour réaliser la formation.

## • TEXTES OFFICIELS JUSTIFIANTS L'ACTION DE FORMATION

- Code du travail (Art R4227-39 et R4227-28),
- Règlement E.R.P.,
- Règles A.P.S.A.D.,
- Code de la construction et de l'habitation.



### DURÉE DE L'ACTION

- 2h00,
- 2 sessions sur 1/2 journée



### PÉRIODICITÉ DE L'ACTION

- A définir par le client



### NOMBRE DE PARTICIPANTS

- 10 apprenants maximum

## • OBJECTIFS DE LA FORMATION

- A l'issue de la formation, l'apprenant doit être capable :
  - > D'utiliser un extincteur et le R.I.A.,
  - > Donner l'alarme,
  - > Connaître les principes d'évacuation.

## • MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Installations nécessaires : salle de réunion, tables, chaises, **mur clair pour projection**, tableau papier ou effaçable.
- Formateurs incendie, titulaire d'un certificat de compétences délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.
- Supports d'animation pédagogique, utilisés en vidéo-projection.
- Déroulé pédagogique encadrant le bon déroulement de la formation.

## • MOYENS TECHNIQUES

- Mettre à disposition du formateur une aire de 16m<sup>2</sup> afin de réaliser la partie pratique.

## • MOYENS D'ENCADREMENT

- Équipe pluridisciplinaire de formateurs,
- Responsable pédagogique,
- Service administratif,
- Service qualité,
- Service relations clients.



## • MODALITÉS D'ÉVALUATION INDIVIDUELLE DES ACQUIS ET SANCTION DE L'ACTION DE FORMATION

- Le formateur évalue les acquis des apprenants (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnement oral et de mise en situation impliquant la mise en œuvre des moyens d'extinction.

## • PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

- **Enseignements théoriques** (savoirs) :
  - > Les fondamentaux de l'incendie,
  - > Les principes de l'évacuation,
  - > Le développement du feu ,
  - > Les moyens d'intervention.
- **Enseignements pratiques** (savoir-faire) :
  - > Avoir le bon comportement face à un départ de feu,
  - > Savoir mettre en oeuvre un extincteur en toute sécurité,
  - > Savoir intervenir sur un départ de feu.
- Evaluations des apprenants et Bilan de la formation.

## • TARIF ET DÉLAI DE RÉALISATION

Sur devis, nous consulter.

